

THEZACTU

www.villetheza.fr

N°12

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE THÉZA



Inauguration de la bibliothèque municipale « Les Lectures de Léontine »

Samedi 9 janvier 2016, la nouvelle bibliothèque municipale de Théza a été officiellement inaugurée en présence de Josiane CHEVALIER, Préfète des Pyrénées-Orientales, d'Hermeline Malherbe, Présidente du Conseil Départemental, Sénatrice des Pyrénées-Orientales, de Pierre Aylagas, Député-Maire d'Argelès-Sur-Mer, de François Calvet, Sénateur-Maire de Le Soler, de Marie-Pierre Sadourny et Nicolas Garcia, Conseillers Départementaux, des Maires de la Communauté de Communes Sud Roussillon et des Communes voisines et des Conseillers Municipaux de Théza.

[LIRE LA SUITE, Page 1](#)



VILLE DE THEZA



**VIE
MUNICIPALE**
P. 1 à 2
Troc' Livres
Civisme
Réunion Comité
d'animation
Travaux



**ENFANCE
& JEUNESSE**
P. 3
Secourisme
Sortie à la
caserne des
pompiers d'Elne



**PASSION
SPORT**
P. 7 à 8
École de rugby
Sud Roussillon
Rugby
Du rugby au livre

SOMMAIRE

Retour sur l'inauguration de la bibliothèque

Lors de la cérémonie, le Maire de Théza, Jean-Jacques Thibaut a prononcé un discours emprunt d'émotion dont voici un extrait :

« Je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui et de partager avec vous ce bel instant qui va nous permettre d'officialiser la transformation en bibliothèque municipale de cet ancien bâtiment entièrement rénové (...). Placé au centre du village, il date de 1924 et c'est en 2011 que la Commune a décidé de l'acquérir et y a vu l'opportunité de créer une dynamique autour de la culture, facteur de cohésion sociale et ainsi concrétiser l'engagement pris auprès des thézanais lors des élections de 2008.

Ceci me rappelle les mots de Paul Eluard qui disait « *Il n'y a pas de hasard, il n'y a que des rendez-vous* ».

Théza évolue, persévère, s'adapte même, tout en gardant son âme et sa mémoire.

« *Voilà, tout change, mais tout reste semblable. C'est le mystère du monde. Ce mystère a un nom. Il s'appelle le temps. Le temps passe. Il coule, il fuit, il disparaît. Et il est toujours là. Il s'en va et il demeure. Il change et ne change pas.* »



Le temps qui sous la plume de Jean d'Ormesson prend ce relief si particulier. Notre bibliothèque est donc cette alchimie du temps composé de diverses parties relatives :

le passé, le présent et l'avenir (...).

Ce lieu « Les Lectures de Léontine » sait que le temps n'a pas d'emprise.

Permettez-moi de vous parler de Léontine qui a vécu ici en maître des



lieux. Elle a éclairé cet endroit, je veux lui rendre hommage aujourd'hui avec une pensée attachée et lui dire que ce lieu chaleureux reste et restera à son image.

Lire, c'est donc bien sûr ce qui nous a mobilisé. Dans le livre pris comme outil de liberté, comme constitutif d'une démocratie, il faut y voir la notion de lecture populaire, celle-là même qui doit s'ouvrir à tous.

Lire pour être dans le monde, car l'imaginaire social fait de la lecture une pratique nécessaire, mais également le préalable à une socialisation réussie.

Lire pour se cultiver en tant que pratique sociale, pratique à partager et faire de la lecture le socle de toute politique culturelle (...).

Il est donc important pour nous de pouvoir dans un contexte de crise économique, mais aussi sans doute de crise morale, affirmer et donner un sens à la culture et défendre la liberté. C'est essentiel, au moment où les difficultés pourraient nous conduire à nous replier sur nous-même.

Je voudrais souligner qu'aujourd'hui, il est vital de favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture, à l'information et aux loisirs (...). »

La fréquentation

La bibliothèque est ouverte depuis août dernier et offre une totale gratuité aux usagers qui sont à ce jour 422. La structure propose un large choix au travers de ces 3 444 livres et autres supports multimédias ainsi qu'un portail internet. Un espace est dédié aux enfants et se voit fréquenté par le groupe scolaire et les assistantes maternelles. De plus, une collaboration vient de naître avec l'école de rugby et la médiathèque départementale dans le cadre du développement du sport et de la culture.

Le coût des travaux

Les travaux pour cette réalisation se sont élevés à 240 046 € avec une aide financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de 60 547 €. L'équipement et l'informatisation ont coûté 25 594 € sur lesquels la Direction Régionale des Affaires culturelles nous a également financé 6 450 € et le Conseil départemental 10 169 €.

Info Bibliothèque

TROC'LIVRES



Samedi 23 avril

Samedi 23 avril, de 14 h à 17 h, à l'occasion de la Sant Jordi, la bibliothèque de Théza vous propose un Troc'livres à la salle des fêtes. Le principe est d'échanger et de partager ses livres : je dépose un livre pour qu'il soit lu contre un nouveau livre.

Entrée libre, tout public.

Informations :

Tél. : 04 68 22 64 82

Mail : bibliotheque@villetheza.fr

Web : bibliotheque.villetheza.fr

Bien vivre ensemble : le civisme, l'affaire de tous

La qualité de vie à Théza ne pourrait exister sans la participation de chacun d'entre nous au respect des règles élémentaires de civisme.

- ▶ Le STATIONNEMENT sur le trottoir est interdit par le code de la route. Afin que les piétons puissent circuler dans des conditions optimales de sécurité, il est demandé à chacun de se garer correctement sur les emplacements prévus à cet effet.



- ▶ La VITESSE DE CIRCULATION dans le village est parfois excessive, les priorités ne sont pas toujours respectées (notamment les priorités à droite). Pour les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées, mais aussi les cyclistes et enfin pour tout danger pouvant survenir subitement : respectons la limitation de vitesse qui en agglomération ne doit pas excéder 50 km/h, 30 km/h ou 20 km/h dans la zone de rencontre.



- ▶ Les POUBELLES ne doivent pas être entreposées sur la voie publique. Veuillez les sortir la veille de la collecte et les rentrer sitôt le ramassage effectué.



- ▶ Les DÉPÔTS SAUVAGES sont interdits. Pour le ramassage des gros encombrants, il existe un service à la personne sur rendez-vous au 04 68 37 30 60 (une collecte par semaine par foyer).



- ▶ Le TRI SÉLECTIF : un geste simple et utile ! Dans le conteneur à couvercle jaune, jetez les journaux, magazines, prospectus, etc., et les emballages suivants : bouteilles en plastiques, flacons opaques (lessives, adoucissants...), boîtes en carton, briques alimentaires (lait, jus), barils en carton, boîtes de conserve, canettes de boisson en métal et aérosols.



Papiers



Bouteilles, flacons en plastique



Cartons et briques



Emballages métalliques

Ne sont pas recyclables : les sacs et suremballages en plastique, les barquettes de polystyrène, les pots de yaourt, de crème fraîche...

Les RDV Mairie



COMITÉ D'ANIMATION

Nous convions la population à une réunion pour le renouvellement des membres du comité d'animation de Théza **Samedi 12 Mars à 10h30 à la Mairie**. Toutes celles et ceux qui veulent faire vivre le village et rejoindre le futur comité sont les bienvenus à cette réunion.

NOUVEAUX THÉZANAIS

Vous êtes arrivés à Théza après juin 2015 ? Le Maire, Jean-Jacques Thibaut et son Conseil municipal ont le plaisir de vous accueillir à Théza. Nous organisons le **vendredi 20 mai à 19 h** en votre honneur une réception à la Mairie.

Veuillez prendre contact dès à présent avec la Mairie pour **vous inscrire** (Tél. : 04 68 22 12 74).

DERNIERS TRAVAUX

Des travaux de rénovation de l'éclairage public dans les lotissements « Vergers et Clé des champs » ont été réalisés pour un montant de 38 700 € et 2 567 € de frais de maîtrise d'œuvre. Les lanternes de style contemporain sont équipées d'un appareillage pour LED qui préserve l'environnement et permet de maîtriser les consommations.



LES ÉLÈVES INITIÉS AU SECOURISME

Dans le cadre des Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP) organisés par la Commune de Théza, des élèves de l'élémentaire ont pu suivre une formation aux premiers secours.



Les cours de secourisme dispensés par Bruno Occhipinti, instructeur de secourisme et Président de FASS66 (Formations Aqua Sports Secourisme 66) ont permis aux enfants de se familiariser avec les premières notions d'assistance et de danger, de savoir donner l'alerte et intervenir sur les victimes pour les premiers secours.



La PLS, position latérale de sécurité, le défibrillateur, le bouche à bouche, etc., n'ont plus de secret pour eux. A l'issue de cet atelier, les enfants repartent convaincus de l'intérêt de ces apprentissages dans leur vie quotidienne :

« Grâce au secourisme, si jamais il se passe quelque chose à l'école ou même dans la rue, je saurai intervenir. »

Lors de la prochaine période, l'offre éducative des temps péri-scolaires sera encore enrichie en proposant également aux plus jeunes (élèves de l'école maternelle) un atelier ludique sur la prévention routière.

Sortie scolaire à la caserne des pompiers d'Elne



Les classes des CP de Mme LBOGUE et des CP-CE1 de Mme BONET ont passé la journée du mardi 8 décembre en compagnie des pompiers de la caserne d'Elne.

Une visite de la caserne a été organisée, puis différents types

d'intervention ont été abordés et le matériel associé présenté. Ensuite, des ateliers ont été effectués pour aborder les dangers relatifs à différents lieux : maison, rue, école. Après la pause déjeuner, les élèves en petits groupes ont simulé des mises en situation de danger et de contact des services d'urgence.

Pour clôturer cette journée, les élèves ont été invités à faire un tour dans le fameux camion de pompiers.

Une journée bien remplie !



Dans la rubrique des faits divers, « Les poules du curé... »



L'histoire commence par une plainte déposée le 17 octobre 1721 par le Révérend Père Louis Joly, curé de Théza, à l'encontre d'Antoine Corratger, pages¹ dudit

lieu : le motif reproché à ce dernier est d'avoir tué deux des poules dudit curé².

Dans sa déposition, le prêtre Joly déclare que ledit Corratger a tiré d'un coup de fusil sur quelques poules qui se trouvaient sur une terre appartenant audit « criminel » en en tuant deux, lesquelles lui ont été apportées afin de les reconnaître par son propriétaire. Le curé assure qu'Antoine Corratger les a tuées parce qu'elles se trouvaient sur son champ ; et qu'après le coup de fusil, il a vu le tireur en sortir avec un fusil, ce qui, pour lui, ne laisse aucun doute et l'amène à demander qu'il soit « puni et châtié pour l'énormité de son crime et le condamner à tous dépens, dommages et intérêts ».

Cette plainte sera reçue par Maître Bonnet et Costa³ qui la transmettra à Maître Pontich et Busquet, lieutenant et juge de la juridiction de Théza qui va l'instruire en procès extraordinaire⁴. Assignés à comparaître devant le juge, car présents sur les lieux du « crime » au moment des faits, deux témoins donnent leur version de l'histoire dès le lendemain.

Thomas Vergé est le premier à comparaître, il jure de dire toute la vérité. Selon lui, la veille, vers les six ou sept heures du matin, passant devant la maison de Louis Joly, sa servante vint le trouver en disant qu'on avait besoin de lui, car son témoignage pouvait servir contre le « criminel ». Elle l'emmena donc sur une pièce de terre, en partie semée de grains appartenant à Antoine Corratger où gisaient deux des poules du curé. Certes, il ne pouvait certifier que le dit Corratger les avait bien tuées, mais il avait bien vu ce dernier dans le champ avec un fusil en interpellant rudement le curé.

Jean Acaire, second témoin, a déclaré qu'en passant près du champ d'Antoine Corratger, il vit ce dernier parler avec

le curé, puis partir à sa maison d'où il revint avec un fusil, alla dans le champ et tira sur les poules qui y étaient présentes. Puis, il partit en disant que les poules mangeaient les graines semées. Ce serait, selon lui, le motif de la tuerie.

Quoiqu'aussi sommé de comparaître, huit jours après, Antoine Corratger ne se présentera pas. Il fallut une seconde assignation, le 2 novembre suivant, pour qu'il daigne se rendre devant le juge. Il déclare que le 17 octobre dernier, il a vu sur son champ fraîchement semé, « un troupeau⁵ de poules », présentant un danger pour sa culture. Il demanda au curé qui était à sa fenêtre, si les gallinacées lui appartenaient. Ce que lui a infirmé ce dernier. Antoine Corratger alla chercher un fusil, leur tira dessus, en en tuant deux et en faisant fuir les autres, pensant qu'on ne pourrait pas découvrir à qui elles appartenaient. Voyant cela, le curé dit à sa servante d'aller voir si certaines de ses poules étaient dans le lot, ce qui fut confirmé puisqu'elles portaient bien la marque du curé. Il ordonna à celle-ci de les plumer et d'en mettre une au pot, bien qu'on fût vendredi (jour du poisson), ce qui l'incommoda tout de même. Puis, il se mit à insulter le dit Corratger de « futut lladre⁶ », en l'accusant au passage de s'être fait voler de l'orge bien avant ce fait malheureux.

Antoine Corratger conclut donc en déclarant que le témoignage du curé est faux, excepté pour la tuerie dont il est effectivement l'auteur.

Malheureusement, les suites du procès ne nous sont pas connues, car les minutes, telles qu'elles sont conservées actuellement s'arrêtent ainsi, sans aucune sentence finale du juge.

Nous pouvons supposer que, par esprit de partialité, le juge a sommé Antoine Corratger de dédommager financièrement le curé pour les deux poules, mais peut être aussi en retour, que Louis Joly sera sommé de dédommager ledit Corratger pour le préjudice causé par les volailles sur ses semences... laissant ainsi les deux protagonistes en mauvais termes.

VOTRE NOUVELLE RUBRIQUE

Pour petits et grands

Dans votre magazine municipal, Découvrez la nouvelle rubrique passionnante « Petites histoires d'autrefois » proposée par Stéfany RAGARU.



Stéfany qui est diplômée en Généalogie et Histoire des Familles vous fera connaître le « Théza d'autrefois » au travers de petites histoires qu'elle rédige en s'appuyant sur ses recherches dans les archives.

Avec ses récits, elle va vous transporter dans une époque lointaine et vous faire découvrir des faits divers, des anecdotes, des personnages insolites, des événements marquants...



Références

¹Pages : paysan aisé

²Ce procès est disponible aux archives départementales des Pyrénées-Orientales sous la côte 2B1840

³Sa fonction dans les textes ne nous est pas précisée

⁴Procès extraordinaire : procès fait en dehors d'une cession habituelle (ordinaire), il fait face à une situation d'urgence à la demande d'un des protagonistes de l'affaire

⁵Terme utilisé dans l'interrogatoire

⁶« Foutu voleur »





◀ Vernissage

Vendredi 8 Janvier
Vernissage de
Patrick Fischer,
artiste peintre.

Dédicaces ▶

Samedi 9 Janvier
Séance de dédicaces
des « dico d'aquí »
par Gérard Jacquet.



Les vœux du Maire

Samedi 9 Janvier

Après l'inauguration de la bibliothèque municipale, Jean-Jacques Thibaut, le Maire entouré de son Conseil municipal a présenté ses vœux à ses administrés. Le Maire a commencé son discours par une pensée pour les personnes disparues ou dans la souffrance et par une minute de silence en hommage aux victimes des attentats qui ont frappés notre pays en 2015.

Pour insuffler de la confiance, le Maire s'est référé à Martin Luther King (« Avoir la foi, c'est monter la première marche, même quand on ne voit pas tout l'escalier »), tout en précisant qu'en 2015, malgré le contexte, si nous sommes parvenus à « monter la première marche », c'est grâce aux compétences et

à l'efficacité, de toutes et tous ceux qui au sein de la commune se sont impliqués. Puis, le Maire a mis en lumière tout ce que la commune a entrepris, réalisé et envisagé en 2015 et pour les années à venir, grâce à vos contributions financières et fiscales. En 2016, les projets prioritaires sont l'achèvement de la construction d'une classe en primaire, la création d'un parking pour les écoles, le début de la réfection de la rue Pierre-Curie, la reprise des trottoirs aux lotissements « Les Vergers » et « La Clé des Champs », la finalisation du PLU et le maillage de la ressource en eau entre Cornella et Théza. Le discours se terminait sur la citation d'Oscar Wilde : « Il faut toujours viser la lune, car même en cas d'échec, on atterrit dans les étoiles »...



L'association de pétanque

Samedi 30 Janvier

Lors de son assemblée générale, l'association a élu son nouveau bureau dont le Président est Antoine Sanchez. S'en est suivi un repas convivial.



Les Anciens Combattants

Les 14 et 16 Février

Lors de l'AG* du 14/02, un nouveau bureau a été élu avec pour Président, Serge Herbez. Les membres de l'association se retrouvaient deux jours après pour déguster la galette des rois.



AG* des aînés ▲

Mardi 2 Février
Après l'AG, les membres ont partagé la galette des rois dans la bonne humeur et honoré le doyen, Jean Leymonerie dans sa 100ème année.



AG* de la Chorale de l'amitié de Théza

Vendredi 12 Février
Le Président, Robert Faubel a formulé le souhait que soit conservée la grande amitié qui lie les choristes et leur plaisir de partager la passion du chant.

AG* du POCAPOC

Mercredi 17 Février
21 élèves de diverses origines suivent avec assiduité les cours d'alphabétisation dispensés par 3 bénévoles. L'aide aux devoirs compte 21 élèves de l'école primaire et du collège. Alain Petit, le Président, entouré des membres du bureau.



Cavalcade

Jeudi 18 Février
Les maternelles ont défilé dans les rues du village pour le carnaval.

Conférence ▼

Samedi 20 Février
Conférence de Michel Adroher sur les troubadours.





L'École de Rugby à Aimé Giral

Samedi 13 février au Stade Aimé Giral, lors du France-Irlande du Tournoi des Six Nations Féminin, les enfants de l'École de Rugby A.S. Del Bercol-Tesà ont eu l'honneur d'accompagner l'entrée sur le terrain et d'interpréter la Marseillaise.



SUD ROUSSILLON RUGBY reçoit EBC VINÇA à domicile

Dimanche 31 janvier, c'est à Théza que s'est déroulée la rencontre entre Sud Roussillon Rugby et l'Entente Bas Conflent Vinça. Sud Roussillon Rugby a remporté la victoire par 40 à 10 !





« Les Lectures de Léontine » passionnent les enfants de l'École de Rugby !

À l'initiative de la Médiathèque Départementale et sa directrice Nathalie Clerc, l'A.S Del Bercol-Tesà, école de rugby du territoire, conduit en collaboration avec la nouvelle bibliothèque de Théza, un projet de transfert de passion : « Du rugby au livre ».

Une bande dessinée (Les rugbymen¹) a servi de support d'animation au travers des particularités de chacun des six pays.

Outre drapeaux, emblèmes, maillots, les enfants ont appris des hymnes dont la Marseillaise qu'ils ont interprétée le 13 février sur la pelouse d'Aimé Giral.

Dans les tribunes du Stade de France, le 19 mars, à l'occasion du match France-Angleterre, ils renouvelleront leur prestation en y ajoutant « God save the Queen » en l'honneur des anglais.

L'animation autour du livre a aussi amené les enfants des trois catégories (M 6, M 8, M 10) et leurs parents à visiter « Les Lectures de Léontine » sous la conduite de la bibliothécaire, Cathy Maitrot. Ils y ont découvert une multitude de livres, leur classement, les possibilités d'emprunt, etc. Les enfants ont écouté avec intérêt



la lecture des « Implacables² » avec leur « secret » du vestiaire de rugby autour d'une troisième mi-temps !

Chaussette pour chaque joueur, nécessaire pour le serment de la chaussette :

*Des deux pieds à la Tête
Des cheveux aux chaussettes
Toujours amis toute la vie
Toujours amis dans le Rugby*

Depuis, enfants et éducateurs ont promis d'utiliser cette devise avant les matchs pour unir leurs efforts...

Qui doutait que « l'ouverture sur le livre » n'enthousiasmerait pas les enfants d'aujourd'hui ?

L'action se poursuivra le reste de la saison avec la venue d'un conteur et une sensibilisation sur le Pays catalan avec, en point d'orgue le 24 juin, la découverte du Camp Nou (stade du Barça) à Barcelone à l'occasion de la finale du TOP 14...

Et l'année prochaine ? Patience, le « LIVRE » est loin d'avoir livré tous ses secrets à nos jeunes rugbymen !

¹ Les Rugbymen « La Grande Famille du Tournoi » Bamboo Editions

² Les Implacables « Le petit quinzième » Privat Editions



A Théza, factrice et guichetière ne font désormais plus qu'un !

Portrait



Nelly Baron-Gault est la factrice-guichetière de Théza. Ce métier conjugue les activités de distribution du courrier et la tenue du guichet par demi-journée. Ainsi, Nelly accueille le public à La Poste de Théza, du lundi au samedi de 9h30 à 12 h. L'après-midi, de 13 h à 15h30, elle assure la distribution du courrier dans la commune.

Facteur-guichetier, un nouveau métier à La Poste



Depuis plusieurs années, La Poste adapte sa présence dans les communes rurales et péri-urbaines afin de répondre aux évolutions des modes de vie et aux attentes du grand public.

Facteur-Guichetier est un nouveau métier et une solution innovante qui permet aux clients de la commune de bénéficier à la fois d'un accueil en bureau de poste (opérations Courrier, Colis et Chronopost, activités bancaires de La Banque Postale, La Poste Mobile) et des services rendus par le facteur au cours de sa tournée (distribution du courrier, services de proximité...).

Le Facteur-Guichetier assure ainsi une prise en charge complète de l'offre La Poste. La continuité de la relation contribue à la qualité de service perçue par les clients et à l'image de service de proximité de La Poste.

Une solution pour permettre le maintien de la présence postale

La mise en œuvre d'une synergie étroite entre le métier de facteur et celui de guichetier permet de maintenir la présence postale en des lieux où l'activité postale diminue : baisse de la fréquentation du bureau de poste et réduction des volumes de courrier.

Il permet d'assurer une proximité entre La Poste et ses clients à travers la présence du Facteur-Guichetier, acteur de la proximité et du contact personnalisé.

Un métier qui répond également aux attentes des postiers

Il permet d'offrir un emploi à temps plein sur un même lieu à un postier de la Branche Services-Courrier-Colis qui souhaite évoluer professionnellement tout en restant proche de son lieu de vie et de travail.

Dans le respect des missions de service public de La Poste

La mise en place d'un facteur-Guichetier garantit les missions de service public : distribution du courrier 6 jours sur 7 et respect des engagements en matière de présence postale. Enfin, Elle est fidèle aux engagements du Groupe La Poste en matière de développement responsable et responsabilité sociétale avec une réduction des déplacements et la garantie d'un emploi à temps plein.

La rubrique de Martine



LES BUNYETES

Préparation : 20 min - Temps de pause : au moins 4 h - Cuisson : 3 min

INGRÉDIENTS : 800 g de farine, 200 g de maïzena, 8 œufs, 1 pincée de sel, levure de boulanger (pour 1 kg de farine) diluée dans de l'eau tiède, 100 g de sucre en poudre, 250 g de beurre, huile de friture additionnée de 2 c à s de Planta (pour éviter les éclaboussures) et du sucre cristallisé pour saupoudrer les bunyetes. Parfumer avec 4 zestes de citron, un jus de citron et 1/4 de verre à moutarde de fleur d'oranger.

PRÉPARATION :

① Le **MATIN**, faire un puits avec la farine, ajouter les œufs battus et les autres ingrédients dans une bassine émaillée. Rajouter de la farine pour obtenir une boule de pâte jaune d'or lisse et souple qui n'accroche pas aux doigts. Envelopper le pàton dans un linge fariné et laisser reposer dans un lieu tiède.

② Le **SOIR** avec la famille et les amis, chauffer l'huile à feu moyen. Étaler la pâte sur une table farinée, la découper en faisant des petites boules. Chacun prend une boule de pâte et l'étire sur le genou afin d'obtenir un cercle régulier et le plus fin possible. Jeter les beignets dans l'huile, les tourner jusqu'à ce qu'ils soient d'un blond doré. Saupoudrer de sucre et disposer dans une corbeille. Pour les enfants, on fait cuire quelques bracelets pour garnir le rameau.

NB : cette recette peut se faire avec de la crème fraîche, du saindoux (dans les hauts cantons), du rhum, de l'anis... Ces beignets se confectionnent dans tout le Roussillon dès la veille des Rameaux et durant les fêtes de Pâques.

L'EAU DE FLEUR D'ORANGER



Le bigaradier ou oranger amer est originaire d'Asie du Sud. La distillation des boutons de fleurs (néroli) produit l'eau de fleur d'oranger et l'huile essentielle. Néroli provient de la Princesse Nérola (17ème siècle) qui utilisait cette eau comme parfum.

Pour l'organisme :

- Les feuilles peuvent être utilisées en infusions digestives.
- Les fruits donnent des confitures appréciées.
- Les composants de l'écorce activent la combustion des réserves grasses et agissent comme « brûle-graisse ».
- L'eau de fleur d'oranger a des vertus tonifiantes, régénérantes et calmantes pour la peau et on peut l'utiliser sur les cheveux lorsqu'ils sont ternes.

Pour la maison :

On peut utiliser l'eau de fleur d'oranger dans les saturateurs d'eau des chambres (effet calmant), dans l'eau du fer à vapeur (diluée) pour parfumer le linge.

Symboliques :

- Les fleurs blanches sont le symbole de pureté et de fécondité, donc portées par les jeunes mariées.
- Les feuilles persistantes symbolisent l'amour éternel.

NUMÉROS UTILES

Gendarmerie : 04 68 21 00 19

Pompiers : 18

SAMU : 15

Médecin généraliste :

Dr Cécilia D'ANDREA : 09 53 59 35 98 sur RDV
le matin. Portable : 06 51 59 61 91

Infirmières :

JOUE Virginie - SIROS Emma : 06 64 35 54 29

Kinésithérapeutes : Cabinet : 04 68 55 34 37

DANIEL Nathalie : 06 61 14 86 28

THIERRY CHEF David : 06 62 30 48 20

Podologue : CASADO Lucile, 06 21 45 16 01

Ostéopathe : CASADO Cloé, 06 15 13 55 62

Réflexologue : LOPEZ Marlène, 06 19 94 71 38 sur RDV

Mairie : 04 68 22 12 74

La Poste : 04 68 22 12 70

École Maternelle : 04 68 22 49 66

École Primaire : 04 68 22 10 98

Lycée Agricole : 04 68 37 99 37

HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie :

Du lundi au mercredi : 10h00-12h00 et 16h00-18h00

Le Jeudi : 10h00-12h00 et 16h00-18h30

Le Vendredi : 10h00-12h00 et 16h00-17h00

Bibliothèque :

Mardi, mercredi, vendredi : 14h00-18h00

Samedi : 10h00-12h00

La Poste : du lundi au samedi, 9h30-12h00

Déchèterie Sud Roussillon :

Du lundi au samedi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Le dimanche : 9h00-12h00

Ecopôle route d'Alénia / 66750 Saint-Cyprien

Carte d'accès (obligatoire) à demander en Mairie

COLLECTE DES DÉCHETS

	Ordures ménagères	Tri sélectif	Déchets verts	
Mardi	✓			JUN à SEPT.
Mercredi			✓	
Jeudi		✓		
Vendredi				
Samedi	✓			
Mardi	✓			OCT. à MAI
Mercredi			✓	
Jeudi, tous les 15 jours	✓	✓		

Pour les poubelles jaunes et vertes, le ramassage a lieu très tôt le matin. Sortez vos poubelles la veille au soir (ex : lundi soir). Les poubelles doivent être rentrées après la collecte, merci.

Encombrants

Service à la personne sur RDV au 04 68 37 30 60. Une collecte par semaine et un gros encombrant par foyer.



MON AGENDA

Je participe :

- Jusqu'au mercredi 9 mars**
9^{ème} **salon de Peinture et Photographie** de l'atelier de Théza au centre socioculturel 
- Samedi 12 mars**
Réunion pour le renouvellement du **Comité d'animation de Théza** à 10h30 à la Mairie, voir page 2 
- Dimanche 13 mars**
Concert RETINA organisé par la Chorale de l'Amitié de Théza à 17 h à l'église de Théza 
- Judi 24 mars**
Permanence de l'assistante sociale en Mairie de 9h à 11h 
- Samedi 2 avril**
Chasse aux œufs organisée par l'association des parents d'élèves « Les Nins », sur inscription 
- Troisième édition des Florales du CNF de Théza de 9h30 à 16h 
- Dimanche 10 avril**
Les 9èmes FRAIZIADES de Théza avec vente de fraises et marché du terroir 
- Samedi 16 avril**
Carnaval organisé par « Les Nins » à la Salle des fêtes à 15h30, sur inscription au 06 34 11 18 21 
- Samedi 23 avril**
TROC'LIVRES organisé par la bibliothèque municipale de 14h à 17h à la salle des fêtes, voir page 1 
- Marathon de la générosité** au profit de la mucoviscidose à Saint-Cyprien 
- Judi 28 avril**
Permanence de l'assistante sociale en Mairie de 9h à 11h 
- Dimanche 8 mai**
Commémoration de l'Armistice de 39-45 
Rassemblement à 11h30

Agenda sous réserve de modification

+ d'info Retrouvez les grands événements sur la page facebook officielle de la Mairie : <https://www.facebook.com/villetheza>



Pour d'autres informations, consultez aussi le site de la ville : www.villetheza.fr

THEZACTU
Le magazine de la Ville de Théza
Bimestriel - Janvier/Février 2016
Directeur de la publication : Jean-Jacques Thibaut
Rédactrice en chef et infographie : Marièle Fiscal
Rédaction/participation/correction : commission communication, M.L. Fabre, S. Ragaru, M. Corneilla, F. Sabardeil, l'École Primaire de Théza, V. Rousti
Photos : Marc Gimbernat, les associations, l'école primaire
Impression : IMPRIMERIE d'ARGELES - Olivier Vidal
30 Chemin de Palau - 66700 ARGELES - Tél. 04 68 81 48 05
Tirage : 950 exemplaires
Contact : thezactu@villetheza.fr

Merci à tous les participants.

La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies est interdite. La rédaction ne peut être tenue responsable des erreurs ou inexactitudes des contenus, de la perte ou de la détérioration des textes et photographies qui lui sont adressés.

Dimanche 10 avril

A partir de 9h00

9^{ème} édition

de la fête de la fraise



les Fraiziades



la fraise

dans tous ses états

Marché Artisanal



Théza



SAMEDI 23 AVRIL
SAINT-CYPRIEN



MARATHON DE LA GÉNÉROSITÉ AU PROFIT DE LA MUCOVISCIDOSE

Journée de solidarité au Gymnase de Grand Stade les Capellans

Descriptif :

A 10h : Conférence sur la mucoviscidose (Salle de fitness Grand Stade les Capellans), gratuit

Toute la journée : stands et manifestations des associations du territoire de la communauté de communes (Gymnase Grand Stade les Capellans), gratuit

A 20h 15 : Gala de la générosité avec de nombreux artistes (chanteurs, danseurs, magie, tombola...) et de nombreuses associations solidaires et bénévoles (Gymnase Grand Stade les Capellans)

Prix de l'entrée : Adulte 10 €, Enfants de moins de 15 ans 5 €

Renseignements : Mr ABAD 06 13 86 43 87

